



AVIS PUBLIC

## Appel d'offres 2018-03 PUB Entretien des parcs et espaces verts : Tonte du gazon

### AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour des travaux de coupe de gazon dans les parcs et espaces verts situés sur son territoire pour l'année 2018 avec possibilité de renouvellement pour les années 2019 et 2020.

Le soumissionnaire doit se procurer le document d'appel d'offres directement du Système électronique d'appels d'offres (SEAO), à compter du **11 mai 2018**, en communiquant avec un représentant par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents doivent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Pour être reçue, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **avant 10 h le 28 mai 2018**. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure limite. Aucune soumission remise par courriel ou par télécopieur ne sera acceptée.

Le soumissionnaire doit avoir un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la ville de L'Île-Perrot selon les conditions de l'appel d'offres. Toute soumission doit être produite et soumise sur le formulaire de soumission fourni à cette fin et être conforme aux conditions stipulées dans la présente demande de soumission et au devis l'accompagnant.

Le soumissionnaire doit remettre avec sa soumission une **garantie de soumission équivalente à dix pour cent (10 %) du prix soumis** sous forme d'un chèque visé ou d'une traite bancaire tiré d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, payable à l'ordre de la Ville de L'Île-Perrot, ou d'une lettre de garantie bancaire irrévocable ou d'un cautionnement.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Donné à L'Île-Perrot, ce 9 mai 2018.

*(Signé) Lucie Coallier*

Lucie Coallier, OMA  
Greffière